



## Bilan du jumelage culturel franco-tunisien

Franck Riester, ministre de la Culture, se félicite de la réussite du jumelage avec le ministère des Affaires culturelles tunisien au terme de plus de deux ans de projet. Entièrement financé par l'Union européenne dans le cadre de sa politique de voisinage, ce jumelage a permis au ministère de la Culture d'appuyer le ministère tunisien dans sa démarche de modernisation et d'adaptation aux nouvelles attentes de la société civile et du monde culturel.

Le séminaire de clôture, qui s'est tenu le 3 septembre à Tunis, en présence de M. Mohamed Zine El Abidine, ministre tunisien des Affaires culturelles, et de M. Olivier Poivre d'Arvor, ambassadeur de France en Tunisie, a permis de faire le bilan de cette opération et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.

Dans le cadre de ce projet de grande envergure, une quarantaine d'experts européens ont effectué des missions en Tunisie et une dizaine de visites d'études ont été organisées en France au profit des cadres tunisiens du ministère des Affaires culturelles.

Grâce à une méthodologie participative de dialogue entre pairs et d'échange d'expériences :

- des scénarios permettant à l'administration centrale et aux établissements culturels nationaux de déconcentrer leurs circuits de décision ont été proposés ;
- des stratégies territoriales de développement culturel ont été définies ;
- les capacités d'information et de communication numérique du ministère tunisien et de ses institutions ont été développées ;
- les capacités de suivi, d'évaluation et de prospective de cette administration ont été renforcées.

Les expérimentations menées en Tunisie dans trois gouvernorats pilotes ont permis de mettre en pratique les méthodologies développées au cours de ces deux années.

Parmi les prolongements du jumelage, un nouveau programme sur la valorisation touristique du patrimoine culturel tunisien, porté par le ministère de la Culture et financé par l'Union européenne, démarrera en octobre 2019. Ce programme vise à réhabiliter un certain nombre de sites patrimoniaux dans les médinas ainsi que le musée et le site archéologique de Carthage. Ce projet s'appuiera sur un noyau d'experts

des services du ministère de la Culture et de ses services à compétence nationale.

*« Ce dispositif de coopération européen, qui était une première pour le ministère, a illustré l'engagement de notre pays en faveur d'une Europe ouverte au dialogue des cultures, en particulier avec ses voisins méditerranéens ».* Franck Riester, ministre de la Culture

1

**Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC